



16ème législature

Question N° : 14077	De M. Laurent Jacobelli (Rassemblement National - Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement		Ministère attributaire > Renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement
Rubrique >finances publiques	Tête d'analyse >Tournée des villes dirigées par le Rassemblement National	Analyse > Tournée des villes dirigées par le Rassemblement National.
Question publiée au JO le : 26/12/2023 Réponse publiée au JO le : 30/01/2024 page : 676 Date de changement d'attribution : 12/01/2024		

Texte de la question

M. Laurent Jacobelli interroge M. le ministre délégué auprès de la Première ministre, chargé du renouveau démocratique, porte-parole du Gouvernement, sur la tournée des villes gérées par le Rassemblement National, qu'il entreprend depuis septembre 2023. Alors qu'une campagne électorale a débuté le 1er décembre 2023 et que l'endettement de la France a atteint 3 013,4 milliards d'euros le 31 mars de cette même année (soit 112,5 % du PIB), les déplacements du porte-parole du Gouvernement dans des villes spécifiquement sélectionnées car dirigées par un parti d'opposition clairement identifié interrogent. M. le député souhaite donc connaître l'objet de ces déplacements, ainsi que les coûts qu'ils engendrent pour l'Etat, ville par ville.

Texte de la réponse

Dans le cadre de ses fonctions de Porte-parole du Gouvernement et de ministre délégué auprès de la Première ministre, chargé du Renouveau démocratique, M. Olivier Véran s'est vu confier, par le décret n° 2022-1056 du 29 juillet 2022 relatif à ses attributions, la responsabilité de « préparer, animer et coordonner le travail gouvernemental relatif au renouveau démocratique et au développement de la participation citoyenne sous différentes formes », ainsi que d' « exercer une mission d'information sur les activités du Gouvernement ». Les déplacements du Ministre, qu'il s'agisse d'aller à la rencontre des Françaises et des Français, de visiter des sites de production ou des entreprises, de dialoguer avec des acteurs associatifs, de valoriser des réalisations résultant d'investissements publics, ou de participer à des inaugurations et des cérémonies en tant que représentant du Gouvernement, avaient pour objectif d'encourager la participation citoyenne et d'informer nos concitoyens et nos concitoyennes du déploiement des politiques publiques conduites par l'Etat, conformément aux missions relevant de ses attributions. Le Ministre a effectué, au cours des 18 mois durant lesquels il a exercé ses fonctions de Porte-parole du Gouvernement et de ministre délégué auprès de la Première ministre, chargé du Renouveau démocratique, plus de 90 déplacements partout en France et dans l'ensemble des territoires. Ces déplacements l'ont ainsi conduit à se rendre en Isère, dans le Val-d'Oise, dans la Sarthe, dans les Alpes-Maritimes, en Seine-Maritime, dans le Haut-Rhin, dans le Bas-Rhin, dans l'Aube, en Seine-Saint-Denis, dans l'Essonne, dans l'Aude, en Côte-d'Or, en Saône-et-Loire, dans les Yvelines, dans le Val-de-Marne, dans le Nord, dans le Pas-de-Calais, en Ardèche, en Gironde, dans le Var, en Eure-et-Loir, dans le Gard, dans le Rhône, dans les Pyrénées-Orientales, en Moselle, dans



l'Aisne, dans la Drôle, ou encore dans le Tarn-et-Garonne. Six de ses déplacements ont eu lieu dans des collectivités administrées par le Rassemblement National, rappelant ainsi le parfait devoir d'impartialité auquel le ministre s'est conformé dans le choix de ses déplacements, puisqu'une égalité de traitement a été appliquée à toutes les collectivités, indépendamment de l'éventuelle affiliation politique de leurs élus.